

PROGRAMME

Célestins

THÉÂTRE DE LYON

LES CRIMINELS

DE FERDINAND BRUCKNER

MISE EN SCÈNE RICHARD BRUNEL

Texte français Laurent Muhleisen





LES CRIMINELS

DE FERDINAND BRUCKNER

MISE EN SCÈNE RICHARD BRUNEL

Texte français Laurent Muhleisen

Avec, par ordre d'entrée en scène

Murielle Colvez *Frau von Wieg ; le procureur ; le vieux juge ; la gérante de l'immeuble*

Damien Houssier *Ottfried, fils de Frau von Wieg ; le coiffeur Kaks*

Clément Clavel *Alfred Fischau ; Ben Sim*

Laurence Roy *Frau Berlessen ; la présidente du procès de Tunichtgut ; la présidente du procès d'Alfred Fischau ; une femme*

Sava Lolov *Josef Berlessen ; le médecin légiste ; le président du procès d'Olga Nagerle ; le président du procès de Schimmelweis*

Angélique Clairand *Ernestine Pushek*

Marie Kauffmann *Olga Nagerle ; une dame*

Claude Duparfait *Gustav Tunichtgut ; un commissaire*

Claire Rappin *Liselotte, fille de Frau von Wieg ; un commissaire ; le jeune juge ; un jeune homme*

Cécile Bournay *Mimi Zerk ; Carla Koch*

Mathieu Genet *Frank Berlessen*

Valérie Larroque *Karla Kudelka ; l'avocat de Schimmelweis ; l'avocat d'Olga Nagerle ; l'avocat d'Alfred Fischau ; une dame*

François Font *Dietrich Von Wieg ; l'avocat de Tunichtgut ; un commissaire*

Martin Kipfer *Kummerer*

Nicolas Hénault *Schimmelweis*

Gilbert Morel *Un policier*

Scénographie : Anouk Dell'Aiera

Costumes : Benjamin Moreau

Lumière : David Debrinay

Son : Antoine Richard

Dramaturgie : Catherine Ailloud-Nicolas

Assistanat à la mise en scène : Caroline Guiela

Collaboration artistique : Thierry Thieû Niang

Régie générale et régie plateau : Gilbert Morel

Régie générale adjointe et régie plateau : Nicolas Hénault

Régie son : Clément Rousseaux

Réalisation costumes : Aude Bretagne et Dominique Fournier

Renfort atelier : Prêle Barthod, Patricia de Petiville, Barbara Mornet

Habillage : Barbara Mornet

Perruques et maquillage : Mireille Sourbier

Décor réalisé par Espace et compagnie

GRANDE SALLE

DU 2 AU

6 NOVEMBRE 2011

HORAIRES :

20H - DIM 16H

DUREE : 3H

AVEC ENTRACTE

Production : Comédie de Valence,
Centre Dramatique National Drôme-Ardèche
Coproduction : CDDB Théâtre de Lorient, Centre
Dramatique National - La Comédie de Saint-Étienne,
Centre Dramatique National
Avec la participation artistique du Jeune Théâtre
National et le soutien de la Région Rhône-Alpes pour
l'insertion des jeunes artistes formés en Rhône-Alpes
(École de la Comédie de Saint-Étienne)

Création à la Comédie de Valence en octobre 2011
Texte édité chez Théâtrales



Boucles magnétiques

20 boucles magnétiques individuelles
sont disponibles à l'accueil.

Bar L'Étourdi

Pour un verre, une restauration légère et des
rencontres imprévues avec les artistes, le bar
vous accueille avant et après la représentation.

Point librairie

Les textes de notre programmation vous
sont proposés tout au long de la saison.
En partenariat avec la librairie Passages.

Toute l'actualité du Théâtre sur

www.celestins-lyon.org, Facebook et Twitter.
Application iPhone gratuite sur l'AppStore.

LES CRIMINELS OU LE DIALOGUE DE L'ÉPIQUE ET DE L'INTIME

Ici l'épique et l'intime se répondent, s'entrelacent étroitement sans que jamais la pièce soit didactique. L'épique car sans être explicitement nommés, les troubles d'une société en mutation sont bien là, ceux de la République de Weimar, entre le traumatisme de la défaite de 18 et les turbulences de la montée du nazisme. L'Histoire n'est pas un personnage, elle n'est pas un arrière-plan, elle est inscrite dans les comportements et les inconscients. Elle est comme ingérée. L'épique aussi dans le montage des scènes, acte qui impose une conscience organisatrice, un point de vue sur ce qui est narré.

L'intime car Bruckner nous plonge dans des histoires d'argent, d'amour et de mort. Il nous immerge dans des tranches de vie qui, mises bout à bout, forment des destinées à défaut de constituer un Destin. Il les éclaire, les abandonne, les examine comme un éthologue.

De fait, Bruckner ne tient pas un discours moral. Il ne juge pas ses personnages, il les met dans un espace et un temps donnés et regarde ce qu'il advient d'eux. Il les observe comme on observe les rats de laboratoire dans *Mon Oncle d'Amérique* d'Alain Resnais. Il écoute ce qu'ils disent avec l'attention d'un psychologue. Et pour que l'expérience menée soit plus dense et plus forte, il fragmente, il taille dans la linéarité et en même temps dans les chairs. Il crée de l'urgence. L'acte I, comme un film catastrophe, est construit à rebours, il mène inexorablement au meurtre qui déclenchera des ondes de choc dans l'immeuble, l'acte II est lui aussi tendu vers les verdicts des procès. L'acte III est le moment du *Kairos*, le temps de l'occasion opportune, celui du choix ultime et décisif que les personnages opèrent entre la vie, la fuite ou la mort.

En outre, lorsque la parole devient discours, lorsque le personnage échappe à la fiction pour entrer dans le commentaire, ce dernier n'est jamais directement appliqué aux situations. Loin d'être social ou politique, il est philosophique. C'est comme si brutalement s'affirmait un écart entre l'expérience et la pensée, un écart sans médiation, une séparation irréductible.

Bruckner maîtrise l'art du montage comme un cinéaste. Il a aussi comme tous les grands auteurs la mémoire absolue des répliques qui circulent dans la pièce d'un personnage à l'autre. Il construit les scènes comme des partitions musicales. Comme Tchekhov ou comme Ibsen, il les tapisse d'un sous-texte qui, une fois mis à jour par les comédiens, révèle ce que cachent les non-dits et les silences.

Richard Brunel
Catherine Ailloud-Nicolas



La pièce échappe ponctuellement à la fiction, comme par effraction, pour faire émerger un discours philosophique qui pose des questions fondamentales liées au rapport du droit et de la force, au lien entre droit, individu et société, entre droit et psychanalyse. Sans le dire explicitement, la pièce dialogue avec Rousseau, Hobbes, Freud. Rien n'est tranché. Le discours philosophique est posé là, dans le mystère de son énoncé. Il n'explique rien, il ne résout rien. Il impose sa présence.

DE L'ÉTAT CIVIL

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève à tel point, que si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradent souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer : ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile qui est limitée par la volonté générale ; et la possession qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété qui ne peut être fondée que sur un titre positif. On pourrait sur ce qui précède ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. Mais je n'en ai déjà que trop dit sur cet article, et le sens philosophique du mot *liberté* n'est pas ici de mon sujet.

*Du contrat social - Jean-Jacques Rousseau
Éditions sociales, 1977, Préface et notes par J.L. Lecerle*

MALAISE DANS LA CIVILISATION

En opérant cette substitution de la puissance collective à la force individuelle, la civilisation fait un pas décisif. Son caractère essentiel réside en ceci que les membres de la communauté limitent leurs possibilités de plaisir alors que l'individu isolé ignorait toute restriction de ce genre. Ainsi donc la prochaine exigence culturelle est celle de la « justice », soit l'assurance que l'ordre légal désormais établi ne sera jamais violé au profit d'un seul. Nous ne nous prononcerons pas sur la valeur éthique d'un tel « Droit ». Poursuivant son évolution, la civilisation semble alors s'engager dans une voie où elle tend à ne plus faire du droit l'expression de la volonté d'une petite communauté — caste, classe ou nation —, celle-ci se comportant à son tour, à l'égard d'autres masses de même genre mais éventuellement plus nombreuses, comme un individu prêt à recourir à la force brutale. Le résultat final doit être l'édification d'un droit auquel tous — ou du moins tous les membres susceptibles d'adhérer à la communauté — aient contribué en sacrifiant leurs impulsions instinctives personnelles, et qui d'autre part ne laisse aucun d'eux devenir la victime de la force brutale, à l'exception de ceux qui n'y ont point adhéré.

La liberté individuelle n'est donc nullement un produit culturel. C'est avant toute civilisation qu'elle était la plus grande, mais aussi sans valeur le plus souvent, car l'individu n'était guère en état de la défendre. Le développement de la civilisation lui impose des restrictions, et la justice exige que ces restrictions ne soient épargnées à personne. Quand une communauté humaine sent s'agiter en elle une poussée de liberté, cela peut répondre à un mouvement de révolte contre une injustice patente, devenir ainsi favorable à un nouveau progrès culturel et demeurer compatible avec lui. Mais cela peut être aussi l'effet de la persistance d'un reste de l'individualisme indompté et former alors la base de tendances hostiles à la civilisation. La poussée de liberté se dirige de ce fait contre certaines formes ou certaines exigences culturelles, ou bien même contre la civilisation.

*Malaise dans la civilisation - Sigmund Freud
Presses Universitaires de France, 1971 Traduit de l'allemand par Ch. et J. Odier*

FERDINAND BRUCKNER

Ferdinand Bruckner est né à Sofia le 26 août 1891 sous le nom de Theodor Tagger, d'une mère française, traductrice, et d'un père juif autrichien, riche commerçant. Il passe son enfance à Vienne puis à Graz avant de rejoindre Berlin. Il entreprend des études de musique qu'il abandonne bientôt pour la littérature. En 1917, il crée la Revue *Marsyas* et publie Döblin, Hesse, Kafka et Zweig. Il est ensuite dramaturge au Deutsches Volkstheater de Vienne, puis repart pour Berlin et fonde en 1922 le « Renaissance Theater » avec sa femme Bettina Heuer. Il le dirige jusqu'en 1928 puis abandonne la direction à Gustav Hartung et travaille comme dramaturge. C'est en 1926 qu'il prend le pseudonyme de Ferdinand Bruckner pour publier sa première pièce *Maladie de la jeunesse* ; suivra *Les Criminels* en 1928, modèle d'un style original baptisé « Nouvelle objectivité ».

Il est alors considéré comme un des auteurs les plus importants de la République de Weimar. En 1933, il figure sur la liste dressée par les nazis des auteurs nuisibles et indésirables et il est aussitôt interdit. Il se réfugie en Suisse et écrit *Les Races*, pièce créée en novembre à Zurich dans une mise en scène de Gustav Hartung. Elle tourne pendant une dizaine d'années à Prague, à Buenos Aires, à New York. Ferdinand Bruckner ne reviendra à Berlin qu'en 1953, pour reprendre sa fonction de dramaturge au Schillertheater. Il meurt d'une pneumonie en 1958. Son œuvre brosse un portrait sans concession de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres. Ses pièces offrent, avec une précision presque documentaire, un tableau saisissant de l'idéologie nazie et de son emprise sur la société. Sur cet arrière-plan historique bien présent, mais de façon allusive, *Les Criminels* donne en spectacle le procès d'une jeunesse désabusée, posant des questions aussi passionnantes que celles des mécanismes de la justice et de ses liens avec le pouvoir. Ferdinand Bruckner sera adapté au théâtre et au cinéma d'après-guerre à de nombreuses reprises.



RICHARD BRUNEL

METTEUR EN SCÈNE

Richard Brunel est issu de l'École du Centre Dramatique National de Saint-Étienne sous la direction notamment de Philippe Adrien, Pierre Barrat, Pierre Debauche, Michel Dezoteux, Mario Gonzalès, Patrick Guinand, Hervé Loichemol, Sophie Loucachevsky, Pierre Pradinas, Guy Rétoré, Marie-Noël Rio, Stuart Seide...

Comédien, il crée la Compagnie Anonyme avec un collectif en 1993, et en devient le metteur en scène en 1995. Basée en Rhône-Alpes, la Compagnie sera en résidence au Théâtre de la Renaissance à Oullins de 1999 à 2002. La Compagnie Anonyme est conventionnée par le Ministère de la Culture (Drac Rhône-Alpes) et le Conseil régional Rhône-Alpes et subventionnée par la Ville de Saint-Étienne et le Conseil général de la Loire. En 2003, il poursuit sa formation de metteur en scène à l'Unité Nomade, auprès de Robert Wilson aux États-Unis ; de Kristian Lupa à Cracovie ; d'Alain Françon ; il suit un stage technique au Théâtre National de Strasbourg et un stage de mise en scène d'opéra sur une production du Festival International d'Art lyrique d'Aix-en-Provence en 2005. En outre, il a suivi un atelier auprès de Peter Stein à l'Opéra National de Lyon. Depuis 1995, au théâtre il a monté des textes de Ramon Valle-Inclan, Stanislas Ignacy Witkiewicz, Franz Kafka, Lioubomir Simovitch, Witold Gombrowicz, Eugène Labiche, Mikhaïl Boulgakov, Ödön von Horváth, Cyril Tourneur, Pauline Sales, Peter Handke...

Début 2007, il a mis en scène *Hedda Gabler* d'Ibsen, au Nouveau Théâtre de Besançon, aux Subsistances-Lyon, en tournée en France (Angers, Nancy, Valence...) et au Théâtre National de la Colline. *Hedda Gabler* a été nommé aux Molières 2007 dans la catégorie Théâtre en Région.

Durant la saison 2007-2008, il monte *Le Théâtre ambulant Chopalovitch* de Lioubomir Simovitch à l'École du Théâtre National de Strasbourg. Il a été artiste associé à la Manufacture CDN de Nancy de 2004 à 2007. Parallèlement, il a dirigé des ateliers et stages de formation professionnelle, notamment à l'Atelier du Rhin de Colmar, au Nouveau Théâtre d'Angers, au Théâtre de la Manufacture de Nancy, au Maroc, en Italie et en Roumanie.

En 2010, il a mis en scène *J'ai la femme dans le sang* de Georges Feydeau, pièce créée au Centre Dramatique Régional de Vire (tournée à Valence, Montreuil, Caen, Colmar, Saint-Étienne, Marseille) et co-mis en scène avec le collectif artistique de la Comédie de Valence *Une chambre en ville* (l'Opus 1 a été créé en mai 2011 lors du Festival Ambivalence(s) et l'Opus 2 sera créé en mai 2012). Pour le théâtre lyrique, en 2006, il a mis en scène à l'Opéra National de Lyon *Der Jasager* de Bertolt Brecht et Kurt Weill, direction musicale Jérémie Rhorer.

En 2008, il met en scène *L'Infedelta Delusa* de Haydn au Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence et retrouve Jérémie Rhorer à la direction musicale (tournée à Monte-Carlo, Sceaux, Besançon, Valladolid, Bilbao, Toulon en 2009 et à l'Opéra de Lille et au Grand théâtre du Luxembourg en 2010).

En 2009, à l'Opéra National de Lyon, il met en scène pour la première fois en France *In the Penal Colony* de Philip Glass d'après la nouvelle éponyme de Franz Kafka, présenté au Théâtre de l'Athénée en 2010. La même année, il a mis en scène *Albert Herring* de Benjamin Britten dirigé par Laurence Equilbey à l'Opéra de Rouen et l'Opéra Comique. En 2011, il crée *L'Élixir d'amour* de Gaetano Donizetti à l'Opéra de Lille, Rouen, Saint-Étienne, Angers et Nantes et créera *Les Noces de Figaro* de Mozart au Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence en juillet 2012.

Il est depuis janvier 2010 directeur de la Comédie de Valence, Centre Dramatique National Drôme-Ardèche.

CÉLESTINS, THÉÂTRE DE LYON

GRANDE SALLE



Du 9 au 19 novembre 2011

DES FEMMES

LES TRACHINIENNES / ANTIGONE / ÉLECTRE

DE SOPHOCLE

MISE EN SCÈNE WAJDI MOUAWAD

Texte français Robert Davreu

HORAIRES

LES TRACHINIENNES : mer 9, mer 16 à 20h

ANTIGONE : jeu 10, jeu 17 à 20h

ÉLECTRE : ven 11, ven 18 à 20h

INTÉGRALE DES FEMMES :

sam 12, dim 13, sam 19 à 16h

Relâches : lun, mar



Du 22 novembre au 2 décembre 2011

VOYAGEURS IMMOBILES

DE PHILIPPE GENTY

MISE EN SCÈNE PHILIPPE GENTY, MARY UNDERWOOD

HORAIRES : 20h - dim à 16h

Relâche : lun

CÉLESTINE



Du 4 au 17 novembre 2011

Ô MON PAYS

UN DIPTYQUE DE LA COMPAGNIE PÔLE NORD

HORAIRES

C.D.I. – SANDRINE

ven 4, mer 9, sam 12, mar 15 à 20h30

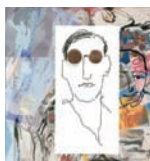
C.D.D. – CHACAL

mar 8, jeu 10, mer 16 à 20h30 - dim 13 à 16h30

INTÉGRALE Ô MON PAYS

sam 5, ven 11, jeu 17 à 20h30 dim 6 à 16h30

Relâche : lun



Du 13 au 21 janvier 2012 **CRÉATION 2012**

À L'OUEST

DE NATHALIE FILLION

HORAIRES : 20h - dim à 16h

Relâche : lun

Célestins

THÉÂTRE DE LYON

04 72 77 40 00 - www.celestins-lyon.org

Toute l'actualité du Théâtre en vous abonnant à notre newsletter et sur Facebook et Twitter
Les Célestins dans votre iPhone. Téléchargez l'application gratuite sur l'Apple store.